

# Pages de Profils



**P**our faire face aux aléas économiques, chaque zone d'emploi du Nord-Pas-de-Calais dispose d'atouts - large palette d'activités économiques, ressources élevées en main d'œuvre qualifiée... - ou de faiblesses - concentration de l'emploi dans un nombre restreint de secteurs d'activités, main d'œuvre très spécialisée... -.

La zone d'emploi de Lille semble la mieux dotée pour s'adapter aux incertitudes économiques ; celle de Saint-Omer et, dans une moindre mesure, celle de Béthune-Bruay paraissent potentiellement plus vulnérables.

## Spécificités des territoires du Nord-Pas-de-Calais face aux aléas économiques

**Delphine Léglise**

**Jean-Christophe Vandeputte**

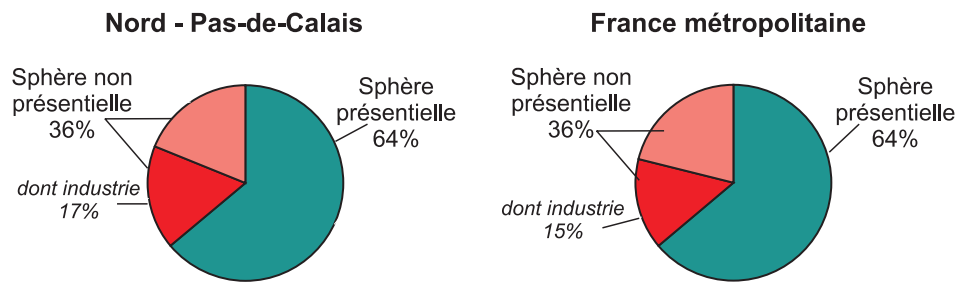
**Service Études et Diffusion**



Déterminer le degré d'exposition des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais aux aléas économiques est délicat car les facteurs à prendre en considération sont divers et parfois non quantifiables. La structure du tissu productif peut constituer une source de fragilités face à des événements imprévisibles tels qu'un retournement conjoncturel à court terme ou que l'apparition d'une nouvelle technologie (révolution dans les modes de consommation liée à Internet par exemple) ayant des conséquences à plus long terme. Ainsi, une zone fortement spécialisée dans un secteur d'activité ou qui concentre la majeure partie de son emploi dans un faible nombre d'établissements est plus exposée lorsqu'une crise touche le ou les secteurs concernés. La surreprésentation d'un secteur d'activité et la concentration spatiale d'une activité dans l'emploi local, sources de performance lorsque la conjoncture est favorable ou lorsqu'elles sont recherchées [Encadré 2](#), peuvent se transformer en faiblesses en cas de retournement conjoncturel. La capacité d'adaptation d'un territoire dépend aussi fortement des caractéristiques de sa main-d'œuvre et de l'état de son marché du travail. Le reclassement ou la reconversion d'une personne dépendent de son niveau de qualification initiale et de l'expérience professionnelle acquise. Ainsi, par exemple, le taux de chômage varie selon la catégorie socioprofessionnelle. Au recensement de la population 2006, en Nord-Pas-de-Calais, il s'établissait à 3,2% pour les cadres et professions intellectuelles supérieures et à 21,4% pour les ouvriers non qualifiés.

Tous les secteurs d'activités, et ainsi tous les territoires, peuvent être concernés par un aléa économique. Le retournement conjoncturel observé depuis la mi-2008 renforce l'intérêt d'un diagnostic ciblé des forces et faiblesses des territoires en prenant bien en compte différentes dimensions. Ainsi, les atouts et les faiblesses de la région Nord-Pas-de-Calais et de ses zones d'emploi s'apprécieront au regard d'indicateurs économiques et sociaux tels que la part dans l'emploi local des dix principaux établissements, le degré de spécialisation du tissu productif, la part des 18 à 29 ans sans diplôme ou encore la part des cadres dans la population active occupée [Encadré 4](#).

## Graphique 1 : RÉPARTITION DES POSTES DE TRAVAIL SALARIÉS PAR SPHÈRE



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) au 31 décembre 2007

### UN TISSU PRODUCTIF RÉGIONAL AUSSI ORIENTÉ VERS LA SPHÈRE PRÉSENTIELLE QU'EN MOYENNE NATIONALE

Le Nord-Pas-de-Calais concentre environ 6,5% de la population nationale et près de 6% des salariés de France métropolitaine. Son développement économique a longtemps reposé sur trois piliers : le textile, le charbon et la sidérurgie et le Nord-Pas-de-Calais est encore aujourd'hui trop exclusivement assimilé à sa vocation industrielle. Entre fin 1993 et fin 2007, la part de l'industrie dans l'ensemble des emplois salariés a reculé de 8 points dans la région pour se situer à 17% en fin de période, soit un poids de ce secteur comparable à la moyenne des régions de province, c'est-à-dire aux régions de France métropolitaine hors Île-de-France.

Les activités économiques présentes sur un territoire peuvent être regroupées en deux sphères : la sphère présenteielle et la sphère non présenteielle. La première correspond à la production de biens et de services destinés à la satisfaction des besoins de personnes présentes dans un territoire. Concrètement, la construction, les activités financières, l'éducation, la santé, l'action sociale, l'administration, le commerce de détail (hors VPC), les transports de voyageurs ou encore l'hôtellerie restauration relèvent de la sphère présenteielle. L'essentiel des effectifs salariés d'un territoire est employé dans cette sphère, avec une part de 64% du total, en région Nord-Pas-de-Calais comme en moyenne nationale [Graphique 1](#).

La sphère non présenteielle reprend les activités économiques qui sont mises en œuvre pour la production de biens et services majoritairement consommés hors du territoire étudié ainsi que des activités de services tournées principalement

vers les entreprises. Concrètement, l'agriculture, les services aux entreprises, le transport de marchandises et la logistique, le commerce de gros, la vente par correspondance et l'industrie relèvent de cette sphère qui représente, de fait, 36% des postes de travail salariés en Nord-Pas-de-Calais comme en moyenne nationale.

Le degré d'ouverture des systèmes productifs et les logiques de spatialisation des activités diffèrent selon que l'on considère la sphère présenteielle ou la sphère non présenteielle. Les processus d'externalisation par exemple concernent avant tout les activités de la sphère non présenteielle, en particulier depuis l'industrie vers les services aux entreprises. De même, les secteurs de la sphère non présenteielle sont très sensibles aux évolutions technologiques ou réglementaires, au transfert partiel ou total d'activités, à la concurrence nationale voire internationale... Pour présenter les atouts et faiblesses des territoires, une grande attention sera ainsi portée aux indicateurs calculés au sein de la sphère non présenteielle.

### UN MÊME PASSÉ INDUSTRIEL ET UNE FORTE CONCENTRATION DES EMPLOIS DANS LES RÉGIONS DE L'ARC NORD-EST

En matière de sphère non présenteielle, le profil socio-économique du Nord-Pas-de-Calais apparaît proche de celui des autres régions du nord de la France, régions marquées par leur passé industriel [Encadré 1](#). Dans ce groupe, la Franche-Comté se distingue par une très forte présence de l'industrie qui regroupe encore plus du quart des effectifs salariés de cette région.

Ces régions se caractérisent également par une concentration des emplois un peu plus marquée que dans les autres régions.

Les dix principaux établissements de la sphère non présente regrouperont environ 9% des postes de travail salariés dans ces régions contre 7% en moyenne des régions. Cette part est de 8% en Nord-Pas-de-Calais qui compte proportionnellement plus de grands établissements qu'ailleurs. Ce constat est cependant à relativiser. D'une part, la présence d'établissements d'un même secteur peut-être un atout si le secteur se développe sur le territoire. D'autre part, la concentration géographique peut être souhaitée pour favoriser des synergies comme c'est le cas pour les pôles de compétitivité [Encadré 2](#).

### DES ACTIVITÉS PLUS VARIÉES ET UNE PRÉSENCE DES GROUPES PLUS FORTE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

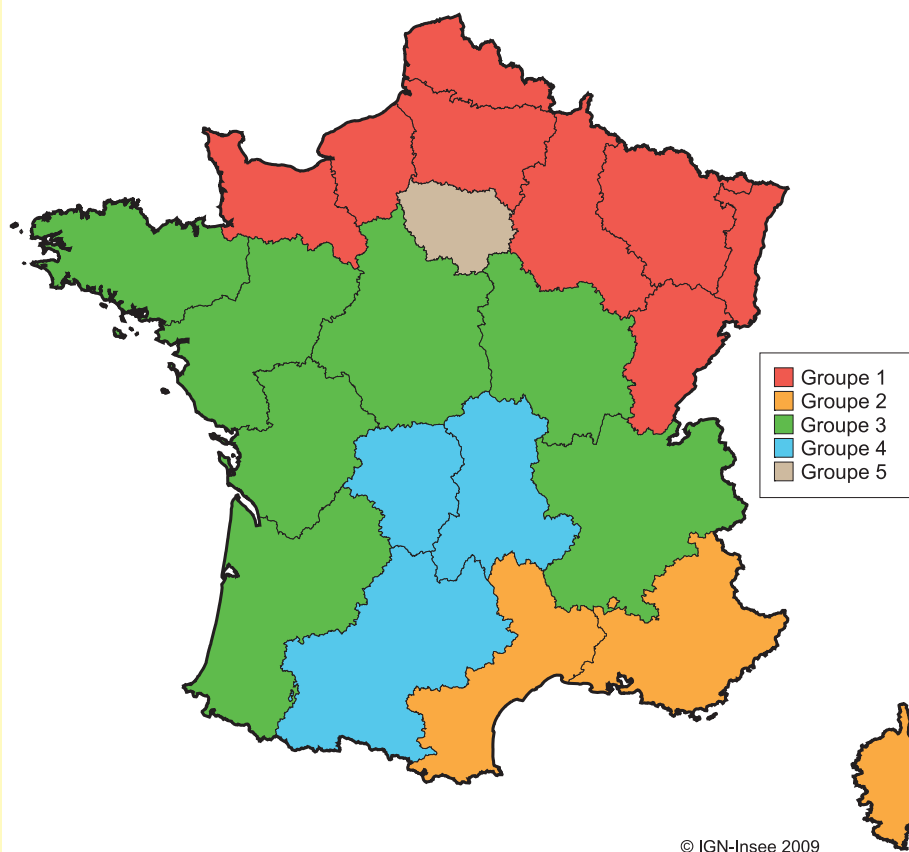
Par rapport aux autres régions de l'arc nord-est, le Nord-Pas-de-Calais dispose d'une palette étendue d'activités y compris au sein de la sphère non présente. La région se place ainsi au septième rang des régions françaises pour la diversité des activités derrière Rhône-Alpes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre et Pays de la Loire. Au-delà de cette diversité, certaines activités sont spécifiques à la région. Parmi les plus importants secteurs d'activité en termes d'emplois, la vente par correspondance, l'industrie textile, l'industrie automobile, la construction de matériel ferroviaire roulant, les industries des produits minéraux et la métallurgie distinguent le Nord-Pas-de-Calais des autres régions françaises. Certaines spécialisations font d'ailleurs l'objet de pôles de compétitivité ou d'une attention particulière dans le cadre de la stratégie régionale d'innovation [Encadré 2](#).

Une autre particularité de la région est la présence marquée des groupes d'entreprises [Pour en savoir plus](#) : 72% des postes de travail salariés de la sphère non présente appartiennent à un groupe d'entreprises soit 3 points de plus qu'en moyenne nationale. Par ailleurs, le Nord-Pas-de-Calais concentre de nombreux sièges sociaux en particulier dans le secteur du commerce. Si près d'un cinquième des têtes de groupe [Encadré 4](#) de la sphère non présente se situe en Île-de-France, la région se place au quatrième rang des régions de province au même niveau que l'Aquitaine avec plus de 5% des têtes de groupe.

## Encadré 1 : UNE TYPOLOGIE DES RÉGIONS FRANÇAISES

Les spécificités économiques, démographiques ou encore sociales de chaque région sont le fruit d'une histoire. Une classification de type classification ascendante hiérarchique permet de resituer le Nord-Pas-de-Calais parmi les régions de France métropolitaine en 2007 au regard des indicateurs économiques et sociaux suivants [Carte 1](#) : poids de la sphère non présente dans le total de la masse salariale versée dans chaque région, part de l'industrie dans le total des effectifs salariés, part des dix principaux établissements de la sphère non présente, indice de spécialisation de la sphère non présente, poids des groupes d'entreprises dans la sphère non présente, part des moins de 25 ans dans la population totale, part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active occupée, part des sans diplômes chez les 18 à 29 ans [Encadré 4](#).

### Carte 1 : LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES SE RÉPARTISSENT EN CINQ GRANDS GROUPES



#### Guide de lecture :

**Groupe 1** : régions de l'arc nord-est de la France au passé industriel caractérisées par une plus grande concentration des activités qu'en moyenne nationale et la présence de grands établissements de la sphère non présente. La part des moins de 25 ans est élevée dans ces régions.

**Groupe 2** : régions méditerranéennes au tissu économique diversifié et plutôt orienté vers les activités tertiaires. Le taux d'activité y est plutôt bas comparativement à la moyenne nationale.

**Groupe 3** : régions de l'arc atlantique au Lyonnais en passant par le Centre et la Bourgogne au tissu économique diversifié et peu concentré. Ces régions se caractérisent par une plus grande part de jeunes qualifiés.

**Groupe 4** : régions rurales et montagnardes de l'Auvergne aux Pyrénées centrales aux spécialisations régionales marquées et caractérisées par un poids important des grands établissements de la sphère non présente. La part des moins de 25 ans y est relativement faible.

**Groupe 5** : Île-de-France disposant d'une très large palette d'activités économiques, au tissu productif peu concentré et caractérisée avant tout par une forte proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures et un taux d'activité élevé.

Source : Insee - Clap au 31/12/2007 - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

## PLUS DE JEUNES ET D'OUVRIERS DANS LES RÉGIONS DE L'ARC NORD-EST

Pour évaluer la capacité d'un territoire à faire face aux aléas économiques, les caractéristiques de la main-d'œuvre et la situation du marché de l'emploi sont à prendre en compte. Le Nord-Pas-de-Calais partage avec les autres régions du Nord de la France certaines caractéristiques à commencer par la jeunesse de sa population et une plus grande part d'ouvriers. Un important vivier de main-d'œuvre constitue un atout pour un territoire dans la mesure où cette main-d'œuvre peut être employée sur ce territoire. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la part des moins de 25 ans est la plus élevée des régions françaises avec 35% en 2006. Cependant, comme pour les autres régions de l'arc nord-est, les départs sont plus nombreux que les installations d'où des soldes migratoires négatifs. Seule la catégorie sociale « élèves ou étudiants » gagne des effectifs du fait des migrations. Les taux annuels de migration nette sont nettement déficitaires pour les cadres et, plus généralement, en début de vie active ce qui représente plutôt une faiblesse pour le Nord-Pas-de-Calais [Pour en savoir plus](#).

Une part élevée d'ouvriers, en particulier d'ouvriers non qualifiés, peut représenter une fragilité pour un territoire. D'une part, une délocalisation ou une suppression d'activités au sein de la sphère non présente affecteront davantage cette catégorie sociale. D'autre part, pour cette catégorie sociale, une reconversion est souvent nécessaire avant un retour à l'emploi.

Le Nord-Pas-de-Calais se distingue des autres régions françaises par un taux de chômage élevé (12,8% au deuxième trimestre 2009 soit 3,7 points de plus qu'en moyenne nationale) et un taux d'activité chez les 15 à 64 ans plutôt faible (67% au 1<sup>er</sup> janvier 2006 contre 72% au niveau national). Le taux d'emploi des 15 à 64 ans est également en retrait notamment chez les femmes. De plus, la part des diplômés du supérieur est inférieure de 4 points à la moyenne nationale : dans la région, 18% des 15 à 64 ans ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur contre 22% en moyenne nationale.

Pour faire face aux incertitudes économiques, la situation du marché du travail et les principales caractéristiques de la main-d'œuvre ne semblent pas favoriser le Nord-Pas-de-Calais. Pourtant, au fil des années, la région a su diversifier son tissu productif et surmonter les différentes crises qui ont sapé les piliers de son

développement passé. L'avenir d'un territoire ne se déduit pas directement de l'observation de quelques indicateurs économiques ou sociaux même si ceux-ci peuvent alerter sur certaines faiblesses ou mettre en lumière certains atouts propres à chaque territoire.

### Encadré 2 : PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET STRATÉGIE RÉGIONALE D'INNOVATION

« Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, la France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle qui mobilise les facteurs clefs de la compétitivité, au premier rang desquels figure la capacité d'innovation. Un pôle de compétitivité est sur un territoire donné, l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement), destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s) » [Pour en savoir plus - Sites Internet](#).

Dans ce cadre, la région Nord-Pas-de-Calais compte six pôles de compétitivité :

- PICOM (Pôle des Industries du COMmerce) dont la principale mission est le développement d'un pôle de référence mondiale pour la distribution du futur ;
- I-TRANS (transports terrestres) qui réunit les principaux acteurs dans le domaine du ferroviaire et des systèmes de transports terrestres innovants présents dans le Nord-Pas de Calais et en Picardie pour construire et pérenniser un pôle d'excellence mondiale dans le domaine ;
- UP\_TEX (Union Pôle TEXTile) qui a pour ambition de devenir le centre de référence au plan européen dans les domaines des matériaux textiles avancés, de la polysensorialité et de la customisation de masse ;
- NSL (Nutrition Santé Longévité). Au cœur du projet, se trouvent les aliments à fonction santé et les compléments nutritionnels, comme vecteurs de prévention des maladies associées aux désordres métaboliques et au vieillissement ;
- MAUD (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable) qui s'appuie sur trois axes d'innovation : le développement de nouveaux produits, procédés et/ou services, l'amélioration des fonctionnalités des matériaux et l'intégration du développement durable ;
- AQUIMER (filiale produits aquatiques) dont le programme s'articule autour de trois thématiques : valoriser les produits et co-produits de la pêche et de l'aquaculture, renforcer la technicité et l'environnement des entreprises de la filière et améliorer la sécurité sanitaire.

Par ailleurs, une stratégie régionale d'innovation portée par les collectivités territoriales et l'État est en voie de finalisation dans le Nord-Pas-de-Calais dont le projet se décline autour de trois orientations thématiques prioritaires :

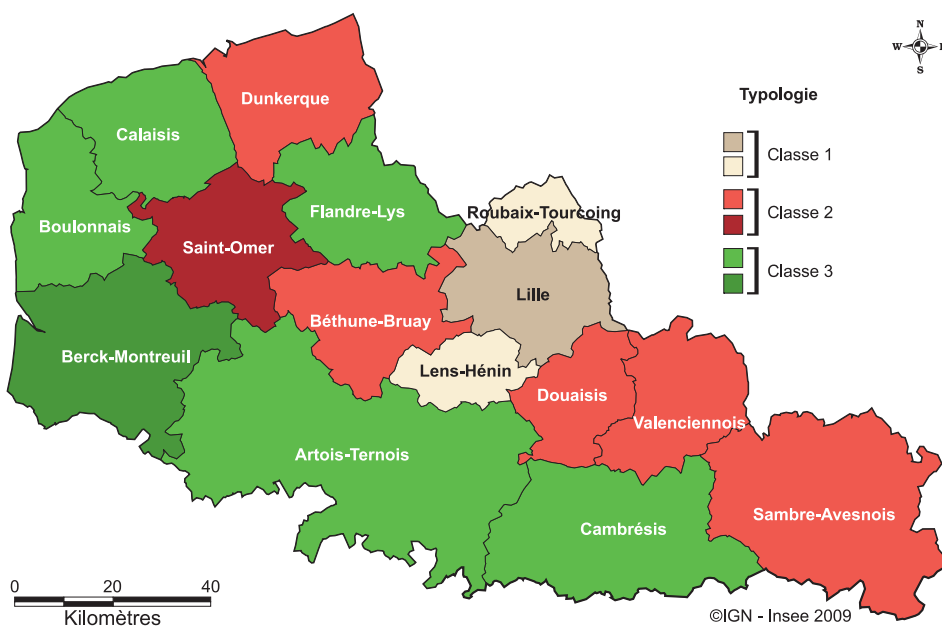
- être incontournable sur un nombre limité de secteurs innovants existants et reconnus (commerce « du futur », santé / nutrition / alimentation et transports ferroviaires) ;
- accompagner des secteurs en forte mutation ;
- favoriser l'émergence de nouvelles filières.

## PLUS D'ATOUTS POUR FAIRE FACE AUX MUTATIONS ÉCONOMIQUES DANS LA ZONE DE LILLE, PLUS DE FRAGILITÉS POTENTIELLES POUR LES ZONES DE SAINT-OMER ET BÉTHUNE-BRUAY

À un niveau géographique fin, une concentration des emplois dans un petit nombre de secteurs d'activité si elle s'accompagne d'une concentration des emplois dans un faible nombre d'établissements peut constituer un facteur de fragilité territoriale. Si ces zones cumulent d'autres facteurs de fragilité tels qu'un chômage élevé ou une qualification moindre de la population active, une période conjoncturelle difficile peut alors fortement déstabiliser le système productif local et son marché du travail. Au regard des indicateurs étudiés (Graphique 7) toutes les zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais ne présentent pas les mêmes atouts pour faire face aux aléas économiques. Certaines ont une structure productive et une qualification des emplois qui leur permettraient de mieux absorber les chocs économiques, ce qui est le cas de la zone d'emploi de Lille, alors que d'autres semblent plus fragiles, comme les zones d'emploi de Saint-Omer ou dans une moindre mesure de Béthune-Bruay.

L'analyse de quelques indicateurs conjoncturels - évolution de l'emploi salarié et évolution du taux de chômage par zone d'emploi - permet de confronter l'appréciation des atouts et faiblesses des territoires à l'impact du retournement conjoncturel survenu depuis la mi-2008. En moyenne sur l'année 2008, l'emploi salarié privé a reculé de 1,4% dans le Nord-Pas-de-Calais. Seules deux zones d'emploi connaissent un léger accroissement de l'emploi salarié : le Valenciennois avec +1,1% et la zone de Lille avec +0,7%. Ces évolutions positives les classent avec Flandre-Lys (-0,4%) et le regroupement Dunkerquois-Calais (-0,9%) dans le groupe des zones dont l'évolution est plus favorable qu'en moyenne régionale. La croissance positive de l'emploi dans les secteurs des services et de la construction explique que pour chacune de ces zones l'évolution globale est positive ou faiblement orientée à la baisse. Les zones les plus touchées par le recul de l'emploi salarié privé sont principalement les vieilles terres industrielles : la Sambre-Avesnois avec -6,8% et le Douaisis dont le recul des activités de services est le plus élevé de la région.

### Carte 2 : UNE TYPOLOGIE DES ZONES D'EMPLOI DU NORD-PAS-DE-CALAIS



#### Guide de lecture :

(Classe 1) : zones d'emploi au tissu productif diversifié (archétype Lille)

(Classe 2) : zones d'emploi plutôt orientées vers la sphère non présentielle (archétype Saint-Omer)

(Classe 3) : zones d'emploi dans une situation intermédiaire (archétype Berck-Montreuil)

Source : Insee - Clap au 31/12/2007 - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

Au deuxième trimestre 2009, le taux de chômage régional s'établit à 12,8%, soit +2,3 points par rapport au deuxième trimestre 2008. Cinq zones d'emploi ont enregistré une hausse du taux de chômage : la Sambre-Avesnois, le Valenciennois, le Douaisis, le Dunkerquois et le Calais. Inversement, les hausses ont été plus modérées dans la zone de Saint-Omer, le Boulonnais, en Flandre-Lys, dans les zones de Lille et Berck-Montreuil et dans l'Artois-Ternois (Pour en savoir plus - Sites Internet).

Au regard de ces deux indicateurs, la zone de Lille semble effectivement présenter les meilleurs atouts pour faire face à un retournement de conjoncture.

### TROIS ZONES D'EMPLOI DIVERSIFIÉES ET PEU CONCENTRÉES : LILLE, ROUBAIX-TOURCOING ET LENS-HÉNIN

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, un premier groupe de zones d'emploi regroupant Lille, Roubaix-Tourcoing et Lens-Hénin se caractérise par un large éventail d'activités relevant de la sphère

non présentielle (Carte 2 et Graphique 3). Le coefficient de spécialisation est bas dans ces trois zones : 38% sur Lens-Hénin, 39% sur Lille et 44% sur Roubaix-Tourcoing. De plus, dans ce groupe, le poids de l'industrie est faible et les grands établissements occupent une place moins grande que dans les autres zones de la région.

À l'intérieur de ce groupe, la zone d'emploi de Lille se distingue de Roubaix-Tourcoing et de Lens-Hénin par la situation du marché du travail et les caractéristiques de la population. La zone de Lille présente par exemple la part la plus élevée de cadres (Graphique 6) ainsi que la part de personnes sans diplôme la plus faible (Graphique 5). Sur Lens-Hénin et Roubaix-Tourcoing, la situation du marché du travail est moins favorable qu'à Lille avec par exemple un taux de chômage nettement plus élevé : respectivement de +4,5 points et de +3,5 points.

## DES ZONES D'EMPLOI PLUS EXPOSÉES AUX ALÉAS ÉCONOMIQUES : DU DUNKERQUOIS À LA SAMBRE-AVESNOIS EN PASSANT PAR L'ANCIEN BASSIN MINIER

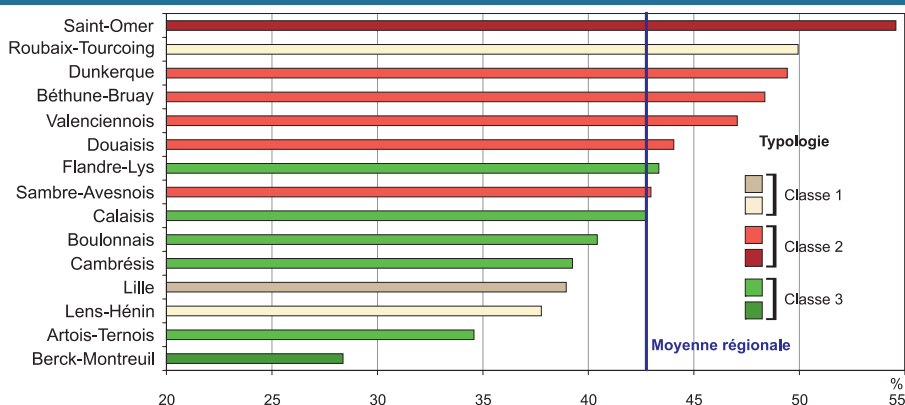
Le deuxième groupe correspond aux zones d'emploi dont le tissu productif est plutôt orienté vers la sphère non présenteielle : Dunkerque, Saint-Omer, Béthune-Bruay, Douaisis, Valenciennois et Sambre-Avesnois [Graphique 2](#). Ces zones se caractérisent par un poids élevé de l'industrie - au moins 24% de l'ensemble des postes de travail salariés de chaque zone - et une concentration de l'emploi dans quelques grands établissements car les quatre principaux établissements de la sphère non présenteielle regroupent au moins 20% de l'ensemble des effectifs salariés.

C'est au sein de ce groupe que se trouvent les deux zones d'emploi de la région les plus fragiles au regard des indicateurs retenus. Tout particulièrement, la zone de Saint-Omer apparaît comme la plus spécialisée - en lien avec le poids d'Arc International et de l'industrie du verre - et la plus concentrée [Graphique 3](#). Dans cette zone, la part des cadres est en retrait avec un peu moins de 8% de la population active occupée ; la part des ouvriers est élevée avec près de 36%. La part des ouvriers qualifiés est la plus importante des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais (avec 21% soit 5 points de plus qu'en moyenne régionale) ; la part des ouvriers non qualifiés se situe également parmi les plus élevées de la région (avec 14% contre 12%).

Dans une moindre mesure, la zone d'emploi de Béthune-Bruay apparaît dans une situation du même ordre. Même si la spécialisation et la concentration sont moins élevées qu'à Saint-Omer, le tissu productif est dominé par l'industrie automobile, l'industrie du caoutchouc et la transformation des matières plastiques. La part des cadres y est également moins grande qu'en moyenne régionale, 9% contre 12%, la part des ouvriers un peu plus forte, 32% contre 28%.

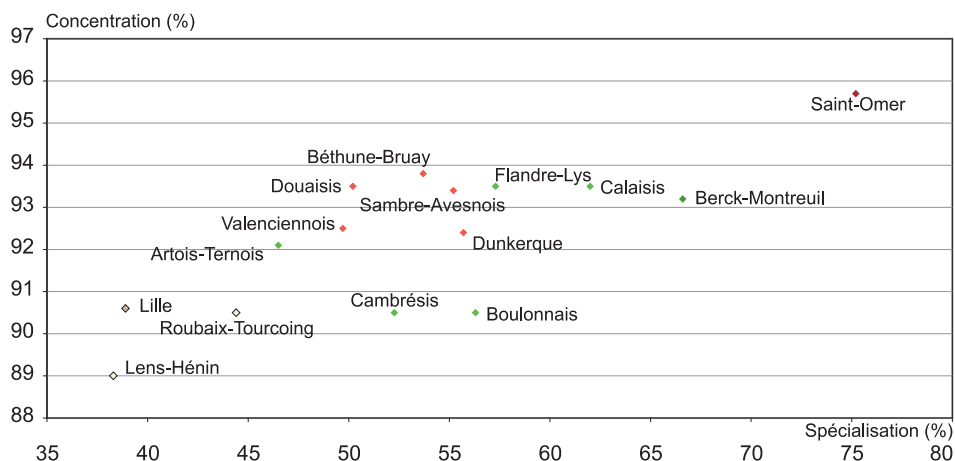
Malgré ce constat, ces deux zones ne sont pas celles qui ont le plus subi le retournement de conjoncture survenu mi-2008. Le taux de chômage y est inférieur à la moyenne régionale et son évolution sur un an est plus modérée qu'en moyenne régionale. De même, le recul de l'emploi salarié observé sur l'année 2008 est certes plus élevé qu'en moyenne régionale mais ne fait pas partie des plus fortes diminutions.

### Graphique 2 : PART DE LA SPHÈRE NON PRÉSENTIELLE DANS LA MASSE SALARIALE TOTALE



Source : Insee - Clap au 31/12/2007 - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

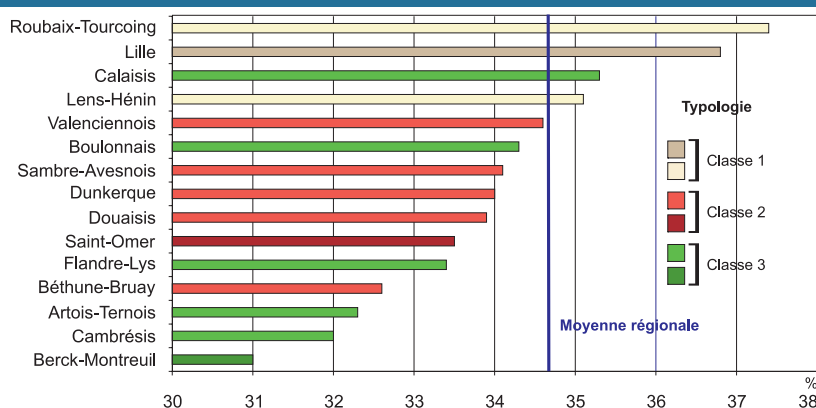
### Graphique 3 : INDICES DE SPÉCIALISATION ET DE CONCENTRATION CALCULÉS AU SEIN DE LA SPHÈRE NON PRÉSENTIELLE PAR ZONE D'EMPLOI (AU 31 DÉCEMBRE 2007)



**Guide de lecture :** en abscisse est représenté l'indicateur de spécialisation et en ordonnée, l'indicateur de concentration. Plus la valeur de ces indicateurs est élevée, plus le tissu productif au sein de la sphère non présenteielle est spécialisé ou concentré. Une forte spécialisation traduit une surreprésentation de quelques secteurs d'activités par rapport à la moyenne régionale et une forte concentration traduit un poids important de quelques établissements dans l'emploi local. Sur ce graphique, la zone d'emploi de Saint-Omer est la plus spécialisée avec un indice supérieur à 75% et la plus concentrée avec un indice de près de 96%. À l'opposé, la zone d'emploi Lens-Hénin dispose d'un tissu productif diversifié et peu concentré. Globalement, plus un territoire est spécialisé, plus l'emploi apparaît concentré.

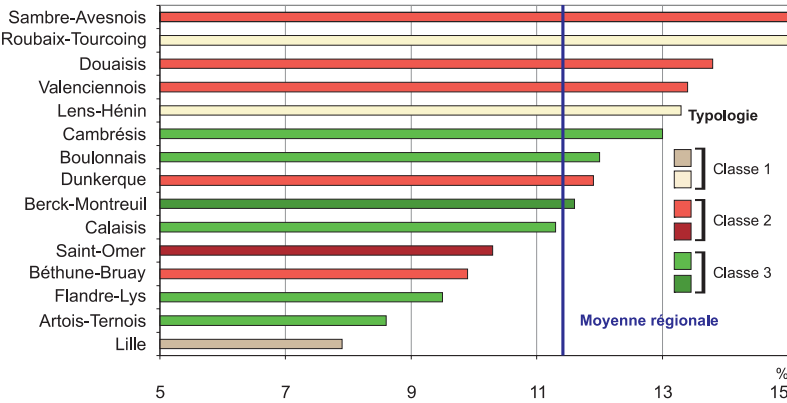
Source : Insee - Clap au 31/12/2007 - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

### Graphique 4 : PART DES MOINS DE 25 ANS DANS LA POPULATION TOTALE



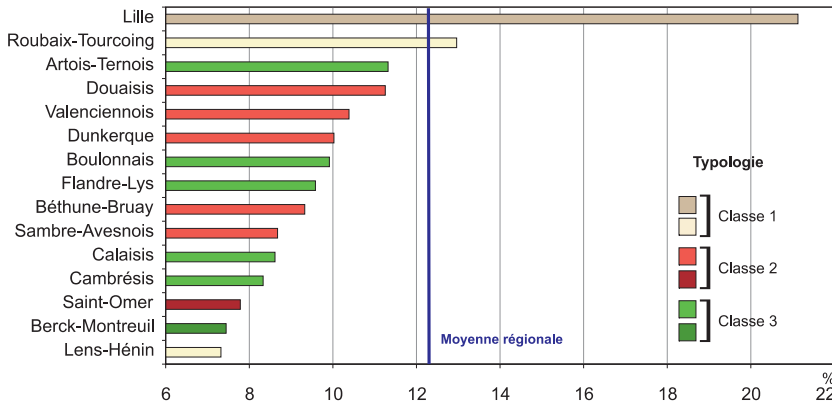
Source : Insee - Clap au 31/12/2007 - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

**Graphique 5 : PART DES PERSONNES NON DIPLÔMÉES PARMIS LES 18 À 29 ANS**



Source : Insee - Clap au 31/12/2007 - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

**Graphique 6 : PART DES CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES DANS LA POPULATION EN EMPLOI**



Source : Insee - Clap au 31/12/2007 - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

## DES ZONES SITUÉES DANS LA MOYENNE RÉGIONALE : DU LITTORAL AU CAMBRÉSIS EN PASSANT PAR L'ARTOIS-TERNOIS ET LA FLANDRE-LYS

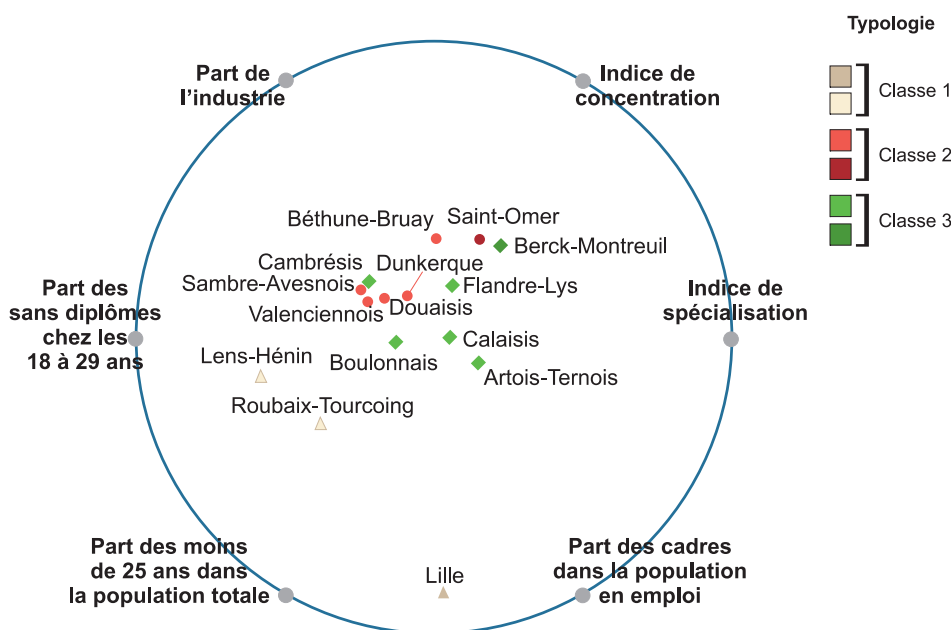
Le dernier groupe concerne les zones d'emploi Artois-Ternois, Berck-Montreuil, Boulonnais, Calais, Cambrésis et Flandre-Lys. Le tissu productif de ces zones d'emploi est plutôt orienté vers la sphère présente. Les groupes d'entreprises y sont moins présents qu'en moyenne régionale, la concentration de l'emploi y est également plutôt faible.

Au sein de ce groupe, la zone de Berck-Montreuil se distingue tant par des caractéristiques économiques - telles qu'une forte présence de l'économie sociale, un faible poids de l'industrie - mais aussi démographiques et sociales telles qu'une population plus âgée (Graphique 4) et une faible proportion de cadres. Comparée aux autres zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais, la part des moins de 25 ans y est la plus faible avec 31% ; celle des 60 ans est plus la plus élevée avec 23%. Les cadres et professions intellectuelles supérieures ne représentent que 7% de la population active occupée soit une part comparable à celle obtenue sur Lens-Hénin.

Berck-Montreuil ainsi que le Cambrésis font partie des zones d'emploi ayant enregistré un important recul de l'emploi salarié privé sur l'année 2008 avec respectivement : -3,9% et -3,3%. Dans ces deux zones, l'évolution du taux de chômage entre la mi-2008 et la mi-2009 a été en revanche moins négative qu'en moyenne régionale.

Les zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais sont plus ou moins bien armées pour faire face aux aléas économiques. La confrontation des atouts et faiblesses d'un territoire avec l'évolution de quelques indicateurs conjoncturels du marché du travail permet cependant de relativiser les conclusions de la typologie. Ce n'est pas parce que le tissu productif d'une zone semble fragile que la zone résistera moins bien à un retournement conjoncturel ou s'adaptera moins bien aux évolutions futures. Dans ce contexte, les politiques publiques ont toute leur place que ce soit en termes de formation, d'accompagnement d'activités économiques, d'incitation à innover, etc.

**Graphique 7 : SYNTHÈSE DU POSITIONNEMENT DES ZONES D'EMPLOI PAR RAPPORT AUX PRINCIPAUX INDICATEURS RETENUS**



**Guide de lecture :** chaque point est à considérer comme la résultante du positionnement de chaque zone d'emploi par rapport à l'ensemble des variables. Par exemple, la zone de Lille se caractérise par une proportion élevée de cadres et de moins de 25 ans d'où une grande proximité avec ces variables ainsi que par un faible poids de l'industrie et une faible concentration des emplois d'où un éloignement par rapport à ces variables.  
Source : Insee - Clap au 31/12/2007 - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

### Encadré 3 : TOUTES LES ZONES D'EMPLOI DU NORD-PAS-DE-CALAIS SONT SPÉCIALISÉES DANS UN PETIT NOMBRE D'ACTIVITÉS

Les activités de la sphère non présenteielle ne se répartissent pas de façon homogène sur le territoire régional. De fait, chaque territoire se trouve spécialisé dans quelques activités et rechercher une « non spécialisation » serait illusoire. L'important est alors d'examiner si ces spécialisations territoriales s'accompagnent d'une forte concentration de l'emploi, si ces spécialisations portent sur des secteurs innovants ou au contraire sur des secteurs plus traditionnels soumis à une forte concurrence.

#### LES PRINCIPAUX SECTEURS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE ZONE D'EMPLOI DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Unités : nombre, %

Zone d'emploi	Secteurs de la sphère non présenteielle (NES114)	Nombre de postes de travail salariés	Poids du secteur dans le total de la sphère non présenteielle de la zone	Part de la zone dans le total régional
Roubaix-Tourcoing	13 secteurs spécifiques* (sur 82)	24 260	39,8	34,8
	Vente par correspondance (VPC)	9 352	15,3	77,4
	Administration d'entreprises (sièges sociaux)	3 819	6,3	20,1
Lille	16 secteurs spécifiques* (sur 82)	35 137	29,9	57,9
	Administration d'entreprises (sièges sociaux)	11 507	9,8	60,7
	Activités informatiques	9 674	8,2	69,9
Dunkerque	13 secteurs spécifiques* (sur 82)	17 965	53,9	27,6
	Sidérurgie et première transformation de l'acier	6 524	19,6	48,5
	Services industriels du travail des métaux	2 097	6,3	18,7
Flandre-Lys	18 secteurs spécifiques* (sur 82)	5 701	51,3	8,0
	Industries alimentaires diverses	1 611	14,5	12,7
	Fabrication de produits textiles	606	5,4	8,3
Douaisis	13 secteurs spécifiques* (sur 82)	11 491	49,5	15,2
	Construction automobile	5 783	24,9	26,6
	Services industriels du travail des métaux	1 157	5,0	10,3
Valenciennois	15 secteurs spécifiques* (sur 82)	22 494	51,7	26,4
	Construction automobile	7 008	16,1	32,3
	Construction de matériel ferroviaire roulant	3 311	7,6	83,3
Cambrésis	16 secteurs spécifiques* (sur 82)	6 864	43,7	11,4
	Fabrication de produits textiles	1 871	11,9	25,6
	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	786	5,0	46,8
Sambre-Avesnois	18 secteurs spécifiques* (sur 82)	10 544	55,3	14,9
	Construction automobile	2 667	14,0	12,3
	Sidérurgie et première transformation de l'acier	2 517	13,2	18,7
Artois-Ternois	14 secteurs spécifiques* (sur 82)	9 621	40,2	14,1
	Transport routier de marchandises	3 056	12,8	12,1
	Industrie des viandes	1 249	5,2	26,5
Lens-Hénin	12 secteurs spécifiques* (sur 82)	14 771	48,0	13,4
	Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	5 178	16,8	12,3
	Transport routier de marchandises	3 588	11,7	14,2
Béthune-Bruay	12 secteurs spécifiques* (sur 82)	15 282	53,1	21,5
	Construction automobile	4 055	14,1	18,7
	Travail du grain, fabrication d'aliments pour animaux	2 930	10,2	55,7
Saint-Omer	8 secteurs spécifiques* (sur 82)	12 154	67,8	23,8
	Fabrication de verre et d'articles en verre	7 675	42,8	74,9
	Transport routier de marchandises	1 569	8,8	6,2
Calaisis	14 secteurs spécifiques* (sur 82)	10 010	63,6	11,6
	Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	3 520	22,4	8,3
	Transports par eau	1 940	12,3	88,6
Boulonnais	13 secteurs spécifiques «conséquents» (sur 82)	6 434	40,0	17,1
	Industries alimentaires diverses	1 916	11,9	15,1
	Fabrication de produits céramiques et de matériaux de construction	838	5,2	16,8
Berck-Montreuil	12 secteurs spécifiques* (sur 82)	3 331	52,6	6,6
	Fabrication de matériel électrique	1 201	19,0	24,4
	Commerce de gros, intermédiaires	877	13,8	1,7

\* Seuil retenu pour la spécificité d'un secteur : 150

Source : Insee - Clap au 31/12/2007

Sur les 82 activités de la sphère non présenteielle (en NES114), chaque zone d'emploi du Nord-Pas-de-Calais est spécialisée dans une petite dizaine de secteurs d'activité. Ces secteurs spécifiques regroupent entre un tiers des emplois de la zone (Lille) et deux-tiers des emplois de la zone (Calaisis, Saint-Omer). Les zones d'emploi apparaissent ainsi plus ou moins dépendantes de leurs secteurs spécifiques.

Certains secteurs d'activité sont très concentrés géographiquement. Le poids des secteurs spécifiques de chaque zone dans le total régional varie ainsi de 7% / 8% à Berck-Montreuil ou en Flandre-Lys à 58% dans la zone de Lille, cette zone regroupant globalement 25% des emplois régionaux de la sphère non présenteielle. En moyenne, le poids des secteurs spécifiques de chaque zone d'emploi orientée vers la sphère non présenteielle est au minimum de 15% alors qu'il ne dépasse pas les 15% dans les autres zones.



## Encadré 4 : DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

### Les sphères présentielle et non présentielle

La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et non présentielle, correspond à une distinction selon la nature des activités : la sphère présentielle lorsque les activités sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes ; la sphère non présentielle lorsque les activités sont mises en œuvre pour la production de biens et services majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises.

### L'appartenance à un groupe d'entreprises (définitions de l'enquête sur les liaisons financières - LiFi)

Un établissement d'une entreprise appartient à un groupe si au total plus de 50% du capital de l'entreprise est détenu par une autre entreprise (les joint-ventures sont prises en compte). Une tête de groupe est une entreprise qui contrôle au moins une autre entreprise et qui n'est contrôlée par aucune autre société. Elle peut être située hors du territoire français. Le contrôle est ici mesuré par la détention de plus de la moitié des voix (taux de détention strictement supérieur à 50% en assemblée générale ordinaire de la société, dénommée alors filiale du groupe).

### Une typologie des territoires

Pour apprécier la capacité d'une zone d'emploi à s'adapter aux aléas économiques, différents indicateurs économiques et sociaux ont été définis. Une typologie a permis de comparer les zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais au regard de ces indicateurs. Les indicateurs économiques et sociaux initialement retenus dans cette étude sont :

- le poids de la sphère non présentielle dans le total de la masse salariale versée sur le territoire ; un poids plus faible de la sphère non présentielle traduit une plus faible exposition du territoire aux aléas économiques ;
- le poids de l'économie sociale dans l'ensemble des postes de travail salariés du territoire : un plus grand poids de l'économie sociale représentant une alternative à l'économie de marché et une plus faible exposition du territoire aux mutations économiques ;
- la concentration de l'emploi : plus la part des 10 principaux établissements est grande sur un territoire, plus l'impact des aléas économiques sera important. Quel que soit le secteur d'activité, si une proportion élevée de salariés travaille dans un petit nombre d'établissements, le transfert de tout ou partie des activités, la réduction de ces activités ou la fermeture de l'une d'elles peut avoir un impact important sur le territoire. Un indicateur synthétique de concentration, de type Gini, a également été calculé pour compléter l'information sur le poids des principaux établissements. Il varie de 0 (distribution uniforme, tous les établissements sont de taille égale dans la zone) à 100 (concentration maximale, un seul établissement dans la zone) ;
- la spécialisation de l'économie. Plus un territoire est spécialisé dans un petit nombre d'activités, plus il peut être exposé aux aléas économiques touchant ces secteurs. Une plus grande diversité d'activités présentes sur un territoire est un atout pour absorber les chocs économiques ;
- le poids des groupes d'entreprises dans l'ensemble des postes de travail salariés des activités de la sphère non présentielle. Une forte présence des groupes peut être vue positivement comme un signe de l'attractivité du territoire ou négativement comme un facteur de dépendance à des centres de décision distants. Pour affiner cet indicateur, il est donc nécessaire de prendre en considération la localisation du centre de décision. La présence du siège social d'une entreprise ou de la tête d'un groupe constitue plutôt un atout pour le territoire ;
- la part des moins de 25 ans dans la population totale. Une population jeune est un atout pour le développement économique futur du territoire et ceci d'autant plus si elle est qualifiée.
- la part des sans diplôme chez les 18 à 29 ans. Une part élevée de personnes sans diplôme constitue plutôt une fragilité pour le territoire qui rencontrera sans doute plus de difficultés à adapter la main-d'œuvre aux besoins locaux ;
- la répartition de la population active occupée par catégorie socioprofessionnelle. L'adaptabilité varie selon la catégorie sociale. Pour un territoire, une forte proportion d'ouvriers, et en particulier d'ouvriers non qualifiés, sera plutôt considérée comme une faiblesse alors qu'une forte proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures sera plutôt vue comme un atout.

Enfin, pour les indicateurs les plus discriminants retenus dans la typologie, un score a été calculé pour déterminer les territoires les plus fragiles. Pour chacun des six indicateurs retenus (part de l'industrie, indice de concentration, indice de spécialisation, part des moins de 25 ans, part des cadres et professions intellectuelles supérieures et part des personnes sans diplôme), une note allant de 0 (valeur de l'indicateur représentant un atout) à 2 (valeur de l'indicateur indiquant une faiblesse) a été attribuée. La somme de ces notes, ou score, permet de distinguer les zones les plus exposées aux aléas économiques.

### ***Pour en savoir plus :***

- Dossier sur la filière automobile - Insee Nord-Pas-de-Calais - Dossier de Profils à paraître en décembre 2009
- Un emploi industriel sur huit lié étroitement à l'activité des sept principaux sites automobiles régionaux - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n° 52, février 2009
- Le secteur automobile en Nord-Pas-de-Calais - Insee Nord-Pas-de-Calais - Dossier de Profils n° 89, décembre 2007
- Dossier sur le secteur agroalimentaire - Insee Nord-Pas-de-Calais - Dossier de Profils à paraître en janvier 2010
- Emploi 2008 : Recul global de l'emploi salarié privé - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n° 59, juillet 2009
- Groupes d'entreprises : Lille confirmée dans son rôle de grande métropole régionale - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n° 48, décembre 2008
- Mutations économiques : les enjeux en terme d'emploi en Lorraine, Économie Lorraine n° 187-88, octobre 2009
- Des territoires inégalement dotés pour faire face aux mutations économiques, Sud Insee l'essentiel, n° 131, février 2009
- Les territoires franciliens : une inégale exposition aux risques de mutations économiques, Île-de-France à la page, n° 303, août 2008
- La Bretagne face aux mutations économiques : forces et faiblesses des zones d'emploi, Octant, n° 100, janvier 2005

### ***Sites Internet***

- @ <http://www.competitivite.gouv.fr/>
- @ <http://www.nordpasdecals.fr/>
- @ <http://www.insee.fr/>, partie conjoncture régionale